

Arrêté du 4 janvier 2022
portant délégation de signature
(Office national des anciens combattants et victimes de guerre)

La directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre, notamment ses articles L. 611-6, L. 612-6, L. 612-7, L.612-11, R. 612-11, R. 612-12, R. 612-13 et R.613-1 ;

Vu le décret n° 2009-574 du 20 mai 2009 modifié autorisant le ministre de la défense à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil d'établissements publics placés sous sa tutelle ;

Vu le décret du 21 août 2019 portant nomination de la directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre – Mme PEAUCELLE-DELELIS (Véronique) ;

Vu l'arrêté du 20 mars 2014 modifié portant définition et fixant la liste des hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2021 fixant l'organisation de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,

Vu l'arrêté du 29 juillet 2021 autorisant le ministre de la défense à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil relevant de son département ministériel et affecté dans les établissements publics relevant de sa tutelle,

Vu l'arrêté du 4 janvier 2022 portant délégation de signature en matière de commande publique de l'ONACVG ;

Arrête :

TITRE I^{ER}
DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er}

Délégation permanente est donnée au Général Eric MAURY, directeur adjoint, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, tous actes, documents, décisions, conventions, en dehors de toute transaction.

Article 2

Délégation permanente est donnée à Mme Michèle Robinson, secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, tous actes, documents, décisions, conventions, en dehors de toute transaction, sous réserve des titres V, VII, VIII et XI du présent arrêté et des dispositions de l'arrêté du 4 janvier 2022 susvisé.

TITRE II

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX POUVOIRS DETENUS PAR LA DIRECTRICE GENERALE EN MATIERE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES PERSONNELS DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, AUTRES QUE LES PERSONNELS CIVILS DU MINISTERE DES ARMEES, AINSI QU'EN MATIERE D'ACCUEIL DES APPELES DU SERVICE UNIVERSEL

Article 3

Délégation permanente est donnée à Mme Michèle Robinson, secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, tous documents, actes d'administration et de gestion des personnels de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre autres que les personnels civils du ministère des armées, à l'exclusion :

1°) des conventions de stage non rémunéré d'une durée inférieure à deux mois permettant l'accueil d'étudiants ou de scolaires, des missions de réservistes civiques dont la délégation de signature est confiée, chacun en ce qui le concerne :

- aux chefs de secteur dont les noms figurent en annexe 1 du présent arrêté ;

- à M. Benjamin FOISSEY, chef du département de la mémoire et de la citoyenneté, et, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, dans la limite de leurs attributions, aux directeurs des hauts lieux de la mémoire nationale dont les noms figurent en annexe 2 du présent arrêté ;

- aux autres chefs de départements et de missions ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, à leurs éventuels adjoints. Leurs noms figurent en annexe 3 du présent arrêté ;

- aux directeurs des services de proximité de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ou, en cas d'absence ou d'empêchement des directeurs concernés, à leurs éventuels adjoints. Leurs noms figurent en annexe 2 du présent arrêté ;

2°) des contrats, des décisions de recrutement ainsi que des actes de gestion des agents non titulaires de droit local, dont la délégation de signature est confiée aux directeurs des services de proximité de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre implantés au Maghreb ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, à leurs adjoints. Leurs noms figurent en annexe 2 du présent arrêté ;

3°) des conventions d'accueil des appelés du service national universel dont la délégation est confiée aux directeurs des services de proximité de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ou, en cas d'absence ou d'empêchement des directeurs concernés, à leurs éventuels adjoints. Leurs noms figurent en annexe 2 du présent arrêté ;

4°) des décisions portant sanction disciplinaire.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle Robinson, la délégation prévue à l'alinéa 1^{er} de l'article 3 est donnée à M. Philippe Gourgues, chef du département des ressources humaines.

TITRE III
DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX POUVOIRS DETENUS PAR LA DIRECTRICE GENERALE
EN MATIERE D'ADMINISTRATION ET DE GESTION À L'ÉGARD DES PERSONNELS CIVILS DU
MINISTÈRE DES ARMÉES AFFECTÉS AUPRÈS DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS
COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Article 5

En application de l'article 1 de l'arrêté du 29 juillet 2021 susvisé, délégation permanente est donnée à Mme Michèle Robinson, secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, les actes énumérés aux articles 14 à 18 de cet arrêté, à l'exclusion des décisions portant sanction disciplinaire.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle Robinson, la délégation prévue à l'article 6 est donnée à M. Philippe Gourgues, chef du département des ressources humaines.

TITRE IV
DISPOSITIONS SPECIALES EN MATIERE COMPTABLE ET FINANCIERE

Article 7

Délégation permanente est donnée à Mme Michèle Robinson, secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, tous actes, documents, décisions et conventions, en dehors de toute transaction, en matière comptable et financière.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle Robinson, la délégation prévue à l'article 7 est donnée, chacun en ce qui le concerne, à M. Frantz-Eric Leloup, chef du département des finances et de l'évaluation et à Monsieur Philippe Gourgues, chef du département des ressources humaines.

Article 9

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle Robinson, et de M. Frantz-Eric Leloup, la délégation prévue à l'article 7 est donnée, chacun en ce qui le concerne, à M. Fabrice Guinart, chargé de mission pour le budget et à M. Erwan Tanguy, chargé de mission pour les engagements.

Article 10

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle Robinson, de M. Frantz-Eric Leloup et de M. Erwan Tanguy, la délégation prévue à l'article 7 est donnée, dans la limite de ses attributions, à M. Thierry Bourdeu, adjoint au chargé de mission pour les engagements.

TITRE V
DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX POUVOIRS DETENUS PAR LA DIRECTRICE GENERALE
EN MATIERE DE CARTES ET TITRES, D'INDEMNITÉS ET PÉCULES, DE MENTIONS « MORT
POUR LA FRANCE » ET « MORT EN DÉPORTATION », D'ACTES DE DÉCÈS ET DE
DISPARITION LIÉS À LA DÉPORTATION, DE RETRAITE DU COMBATTANT ET DE
PÈLERINAGES

Article 11

Délégation permanente est donnée à M. Franck Leconte, chef du département reconnaissance et réparation, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale :

1°) les décisions relatives aux cartes et titres mentionnées au 1° de l'article R. 612-11 du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre, et aux indemnités et pécules qui y sont rattachés ;

2°) les décisions relatives aux pécules liés à l'état de prisonnier de guerre ;

3°) les décisions relatives à l'attribution de la mention « Mort pour la France » et de la mention « Mort en déportation » et à la prise en compte des frais de voyage sur les tombes ou les lieux de crimes ;

4°) les actes de décès ou de disparition liés à la déportation ;

5°) les décisions relatives à la retraite du combattant ;

6°) les requêtes et mémoires contentieux résultant de l'ensemble de ces décisions ;

7°) les requêtes et mémoires portant sur les contentieux résultant de l'application des dispositions de l'article R. 612-12 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;

8°) les décisions de rejet des cartes mentionnées aux articles L.251-1 et suivants du CPMIVG.

Article 12

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Franck Leconte, la délégation prévue à l'article 11 est accordée à Mme Isabelle Mascetti, adjointe au chef du département reconnaissance et réparation.

Article 13

Délégation permanente est donnée aux directeurs des services de proximité de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, dont les noms figurent en annexe 2 du présent arrêté, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, chacun en ce qui le concerne, les décisions relatives à la délivrance des cartes mentionnées aux articles L.251-1 et suivants du CPMIVG.

TITRE VI
DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX POUVOIRS DETENUS PAR LA DIRECTRICE GENERALE
EN MATIERE DE TRANSFERT ET DE RESTITUTION DE CORPS, DE GARDE ET DE MISE EN
ŒUVRE DE L'ENTRETIEN ET DE LA RENOVATION DES SEPULTURES DE GUERRE ET DES
HAUTS LIEUX DE LA MEMOIRE NATIONALE

Article 14

Délégation permanente est donnée à Mme Michèle Robinson, secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, à l'exclusion des actes et documents relevant de la

commande publique régis par l'article 2 de l'arrêté du 4 janvier 2022 susvisé, tous actes, documents et décisions relatifs :

- 1°) à la garde et à la mise en œuvre de l'entretien et de la rénovation des sites énumérés à l'article 2 de l'arrêté du 20 mars 2014 susvisé ;
- 2°) à la garde et à la mise en œuvre de l'entretien et de la rénovation des cimetières nationaux et des carrés spéciaux des cimetières communaux ;
- 3°) au transfert et à la restitution de corps.

Article 15

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle Robinson la délégation prévue à l'article 14 est accordée à Mme Audrey Paolasini, cheffe de mission pour l'entretien et la rénovation des hauts lieux de la mémoire nationale et des sépultures de guerre.

Article 16

Indépendamment des dispositions précitées du présent titre, délégation permanente est donnée aux directeurs des services de proximité implantés au Maghreb, dont les noms figurent en annexe 2 du présent arrêté, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, chacun en ce qui le concerne, à l'exclusion des actes et documents relevant de la commande publique régis par l'article 2 de l'arrêté du 4 janvier 2022 susvisé, tous actes, documents et décisions relatives :

- 1°) à la garde et à la mise en œuvre de l'entretien et de la rénovation des nécropoles situées au Maghreb ;
- 2°) au transfert et à la restitution des corps ;
- 3°) à la prise en compte des frais de pèlerinage sur les tombes.

TITRE VII

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX POUVOIRS DETENUS PAR LA DIRECTRICE GENERALE EN MATIERE DE GESTION DES DOSSIERS DE RAPATRIÉS ET D'ANCIENS MEMBRES DES FORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AYANT SERVI EN ALGÉRIE

Article 17

Délégation permanente est donnée à Mme Sandrine BRU, cheffe du bureau central des rapatriés par intérim, à l'effet de signer tous documents et décisions, dans la limite de ses attributions.

TITRE VIII

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX POUVOIRS DETENUS PAR LA DIRECTRICE GENERALE EN MATIERE DE SOLIDARITE

Article 18

Délégation permanente est donnée à Mme Emmanuelle Double, cheffe du département de la solidarité, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, les décisions relatives :

- 1°) aux aides attribuées au titre du Bleu de France ;
- 2°) aux aides de reconversion professionnelle ;
- 3°) aux autres aides attribuées aux pupilles de la Nation et aux ressortissants résidant à l'étranger ;

4°) aux aides attribuées à titre exceptionnel.

Article 19

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Emmanuelle Double, la délégation prévue à l'article 18 est donnée, chacun en ce qui le concerne, à Mme Pascale Fouret, chargée de mission pour la coordination de l'action sociale, à M. Cyril Jozefiak, chargé de mission pour l'accompagnement et la reconversion des blessés et à Mme Pascale Puig, chargée de mission pour les victimes d'attentat.

Article 20

Indépendamment des dispositions précitées du présent titre, délégation permanente est donnée aux directeurs des services de proximité de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, dont les noms figurent en annexe 2 du présent arrêté, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, chacun en ce qui le concerne, les décisions d'attribution et de rejet des prêts, subventions et aides attribuées aux ressortissants dans le cadre de la politique d'action sociale ainsi que des aides attribuées au titre du Bleu de France, préalablement validées par le département de la solidarité de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Article 21

Indépendamment des dispositions précitées du présent titre, délégation permanente est donnée aux directeurs des services de proximité de l'Office national des anciens combattants et victimes, dont les noms figurent en annexe 2 du présent arrêté, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, chacun en ce qui le concerne, les actes et documents relatifs à la gestion de l'accès à la fonction publique par la voie des emplois réservés ainsi que les actes, documents et conventions portant sur la gestion des prestations de soins et d'appareillage et sur l'organisation des expertises médicales mentionnées aux 1° et 2° de l'article L. 611-6 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

TITRE IX

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX POUVOIRS DETENUS PAR LA DIRECTRICE GENERALE EN MATIERE PATRIMONIALE ET EN MATIERE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS PROFESSIONNELS

Article 22

Délégation permanente est donnée à Mme Michèle Robinson, secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, tous actes, documents et décisions relatifs aux matières énumérées au présent titre.

Article 23

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle Robinson, la délégation prévue à l'article 22 est donnée à M. Pascal Gallien, chef du département de l'immobilier, des archives et des services communs, dans la limite de 10 000 euros.

Article 24

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle Robinson ou de M. Pascal Gallien, délégation est donnée à Mme Hélène Fabre, chargée de mission pour la logistique des biens et le service intérieur à l'effet de signer les demandes d'ordre de mission et états de frais dans la limite de 10 000 euros.

TITRE X
DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX POUVOIRS DETENUS PAR LA DIRECTRICE GENERALE
EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE

Article 25

Délégation permanente est donnée à Mme Michèle Robinson, secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale, tous actes, documents, conventions et décisions relatifs aux matières énumérées au présent titre, à l'exclusion des conventions de médecine de prévention dont la signature est déléguée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de secteur dont les noms figurent en annexe 1 du présent arrêté.

TITRE XI
DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX POUVOIRS DETENUS PAR LA DIRECTRICE
GENERALE EN MATIERE DE MEMOIRE

Article 26

Délégation permanente est donnée à M. Benjamin Foissey, chef du département de la mémoire et de la citoyenneté, à l'effet de signer dans le cadre exclusif du département qu'il dirige les conventions ne comportant aucune clause financière.

Article 27

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benjamin Foissey, délégation permanente est donnée à Mme Laura Garnier, adjointe au chef du département de la mémoire et de la citoyenneté, à l'effet de signer dans le cadre exclusif du département qu'elle dirige les conventions ne comportant aucune clause financière.

TITRE XII
DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES A LA DECLINAISON DE LA POLITIQUE
D'ETABLISSEMENT AU NIVEAU LOCAL

Article 28

Délégation permanente est donnée aux directeurs des services de proximité dont les noms figurent en annexe 2 du présent arrêté à l'effet de signer les conventions comportant des actions qui déclinent localement et dans le cadre exclusif de leurs attributions des missions de l'ONACVG, sous réserve de la validation préalable du département concerné.

TITRE XIII
DISPOSITIONS FINALES

Article 29

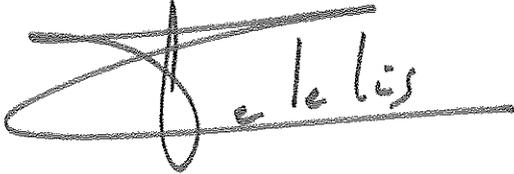
L'arrêté du 11 mai 2021 portant délégation de signature (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) est abrogé.

Article 30

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'ONACVG et affiché dans ses locaux.

Fait le 4 janvier 2022

V. PEAUCELLE-DELELIS.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Peaucelle-Delelis'. The signature is written in a cursive style with a large initial 'V' and is positioned above a horizontal line.

ANNEXE 1.

| SECTEURS CONCERNÉS | NOM DES CHEFS DE SECTEUR |
|------------------------|--------------------------|
| Marseille (13) | Corinne SECQUEVILLE |
| Tours (37) | Jacky AUBER LAOU-HAP |
| Suippes-Verdun (51-55) | Stéphane JOCQUEL |
| Metz – Sarrebourg (57) | Alain REIMEL |
| Raon-Colmar (88-68) | Sébastien JACQUOT |
| Villeurbanne (69) | Michel LESTRADE |
| Bray-sur-Somme (80) | Olivier QUINTIN |
| Bordeaux (33) | Jim PONTY |

ANNEXE 2.

| NOMS DES DIRECTEURS | LIEU D'AFFECTATION | AGENTS COMPÉTENTS en cas d'absence ou d'empêchement des directeurs |
|--|---|--|
| Services départementaux et territoriaux | | |
| Bertrand GUEYNARD | Service départemental de l'Ain | Martine FILIOL |
| Hélène LUISIN | Service départemental de l'Aisne | Sarah LIEBERT |
| Emmanuel DUFOUR | Service départemental de l'Allier | Patricia LAFOND |
| Christophe CHOMEL DE JARNIEU | Service départemental des Alpes-de-Haute-Provence | Virginie BRESSET |
| Brigitte PREAU | Service départemental des Hautes-Alpes | Marie-Josèphe GARNIER |
| Rémy GIACCHERO | Service départemental des Alpes-Maritimes | |
| Laurent LEGENDRE | Service départemental de l'Ardèche | Stéphanie CAROSI |
| Marie-Agnès HYON-PAUL | Service départemental des Ardennes | Baptiste NOIR |
| Eric PERIN | Service départemental de l'Ariège | Michèle KNIDLER |
| Sébastien TOUFFU | Service départemental de l'Aube | Philippe HOCHENAUER |
| Jean-Emmanuel PROST | Service départemental de l'Aude | Marie-Claude LASSERRE |
| Caroline CREPON-PILLONE | Service départemental de l'Aveyron | Hatice DEMIR |
| Abderahmen MOUMEN | Service départemental des Bouches-du-Rhône | Isabelle GUENOT |
| Thomas POUTY | Service départemental du Calvados | Doris BOILLIN Lydia DAVID |
| Messaline SCHULTZ | Service départemental du Cantal | Nathalie RIBEYRON |
| Yannick DEPORT | Service départemental de la Charente | Lionel PINSET |
| Claudine KERVELLA | Service départemental de la Charente-Maritime | Mickaëlle AUGÉ |
| Claude VIGOUREUX | Service départemental du Cher | Frédéric DAUBERT |
| Xavier KOMPA | Service départemental de la Corrèze | Rudy MOREAU |
| Jacques VERGELLATI | Service départemental de la Corse-du-Sud | Odile LECA |

| | | |
|------------------------------|--|-----------------------------------|
| Marguerite MONDOLONI | Service départemental de Haute-Corse | Claire MINANA |
| Bruno DUPUIS | Service départemental de la Côte-d'Or | Isabelle MARTIN |
| Guillaume LE MEUR | Service départemental des Côtes-d'Armor | Marguerite DERRIEN |
| Amaury BOUCHER DE LA RUPELLE | Service départemental de la Creuse | Isabelle LASTOURS |
| Caroline AUDARD | Service départemental de la Dordogne | Anne-Marie CAZIER |
| Jean-Yves MONNIN | Service départemental du Doubs | Emmanuel GOUX |
| Nicolas GENY | Service départemental de la Drôme | Martine FACON |
| Anne-Marie COFFI | Service départemental de l'Eure | Muriel CESSAC |
| Anne ROTHENBUHLER | Service départemental de l'Eure-et-Loir | Antoinette SAVARD |
| Sylvain LE BERRE | Service départemental du Finistère | Adeline GUEGUEN Mélanie BORDES |
| Pascal COGET | Service départemental du Gard | Jerry CANAL |
| Renaud SCHOUVER | Service départemental de Haute-Garonne | Christine MARSOL |
| Olivier DUPONT | Service départemental du Gers | Sandrine DESAINDES |
| Ludovic BANAS | Service départemental de la Gironde | Christelle BOYER-CORNU |
| Nathalie MARSAA | Service départemental de l'Hérault | Lisia SEGURET |
| Antoine RODRIGUEZ | Service départemental de l'Ille-et-Vilaine | Hélène THEFAUT |
| Frantz ROY | Service départemental de l'Indre | Nathalie HERVAULT |
| Anne DEGRIECK | Service départemental de l'Indre-et-Loire | Nadine LAROCHE |
| Cécile CLERY-BARRAUD | Service départemental de l'Isère | |
| Isabelle OULA | Service départemental du Jura | Chrystelle PERNIN |
| Paul DE ANDREIS | Service départemental des Landes | Mireille GUILBERT |
| Aude VALERY-AURUS | Service départemental du Loir-et-Cher | Valérie GASNIER Lydie MARNAY |
| Julien FARGETTAS | Service départemental de la Loire | |

| | | |
|----------------------|--|------------------------|
| Matthieu LE VERGE | Service départemental de la Haute-Loire | Martine VIALLE |
| Benoît LUC | Service départemental de la Loire-Atlantique | Céline JORDAN |
| Gérald MARBOIS | Service départemental du Loiret | Carole SOLTYSIAK |
| Marc PARAIRE | Service départemental du Lot | Véronique MIO BERTOLO |
| Sandrine BRU | Service départemental du Lot-et-Garonne | Caroline PAGNIER |
| David DAVATCHI | Service départemental de la Lozère | Valentin FERROUL |
| Sylvère VESNIER | Service départemental du Maine-et-Loire | Virginie HAVARD |
| Pierre-Alexis HIRARD | Service départemental de la Manche | Laurence LAFORET |
| Antoine CARENJOT | Service départemental de la Marne | Eric ROCHETTE |
| Raphaël MERCIER | Service départemental de la Haute-Marne | Chantal SAUVAGEOT |
| Bruno D'ARDHUY | Service départemental de la Mayenne | Isabelle CORVÉE |
| Alain PERELLO | Service départemental de Meurthe-et-Moselle | Valérie FRESSE |
| Cédric SCHWINDT | Service départemental de la Meuse | Lilia MEHAL |
| Anne GESLIN-FERRON | Service départemental du Morbihan | Isabelle ALLANIC |
| Juliette ROY | Service départemental de la Moselle | Luc HUBERT |
| Nicolas ROBERT | Service départemental de la Nièvre | Jean Simon ROCHER |
| Benoît ODELOT | Service départemental du Nord | Jean-Philippe DECOSSIN |
| Jean-François ODENT | Service départemental de l'Oise | Michaël OHIER |
| Magali OZOUF | Service départemental de l'Orne | Patricia SAULNIER |
| Fanny BOURDET | Service départemental du Pas-de-Calais | Laurine DELOBEL |
| Isabelle BOUEIX | Service départemental du Puy-de-Dôme | Claire BOILON |
| Jean-François VERGEZ | Service départemental des Pyrénées-Atlantiques | Florence RAPEBACH |
| Bruno MONTAGNOL | Service départemental des Hautes-Pyrénées | Sylvie MASSON |

| | | |
|------------------------|---|--|
| Laurence ARESU-BERTIN | Service départemental des Pyrénées-Orientales | Dolorès SABIA |
| Jean PILLERI | Service départemental du Bas-Rhin | Dominique COLLOT |
| Muriel BURGER | Service départemental du Haut-Rhin | Sybille ROULLIER |
| Magali MOLINA | Service départemental du Rhône | Marie-Christine ETTOU |
| François ESCHBACH | Service départemental de la Haute-Saône | Sylvie GROSMIRE |
| Thomas BRUGGER | Service départemental de la Saône-et-Loire | Natacha PELUD |
| Anne-Cécile VESNIER | Service départemental de la Sarthe | Maïté TARRIUS |
| Claire KOCH-CROUSIER | Service départemental de la Savoie | Justine CAMAZZOLA |
| Jordi ECHE-PUIG | Service départemental de la Haute-Savoie | Vincent JULLION |
| André RAKOTO | Service départemental de Paris | Anaïs DANEDE |
| Clarisse CHEVALIER | Service départemental de la Seine-Maritime | Nathalie BECQUET |
| Pierre NAURA | Service départemental de la Seine-et-Marne | Annabelle GHYS |
| Eric WARNANT | Service départemental des Yvelines | Isabelle BASTIAN |
| Stéphanie SAVARIT | Service départemental des Deux-Sèvres | Marinette OUTURQUIN |
| Frédéric BUREAU | Service départemental de la Somme | Sylvie VETTER |
| Eric COUPAYE | Service départemental du Tarn | Odile FRAUX |
| Maxime SAINT-GERMES | Service départemental du Tarn-et-Garonne | Alexandre TAILLEFER |
| Jérôme GUERVIN | Service départemental du Var | Juliette TROPATO |
| Franck TISON | Service départemental du Vaucluse | Edwige GEMINEZ |
| Caroline ARNAUD-GODDET | Service départemental de la Vendée | Delphine GROLLIER Angélique SCHOUTEETEN |
| Olivier SASTRE | Service départemental de la Vienne | Sandra GUINAUD |
| Jérôme DURIX | Service départemental de la Haute-Vienne | Sylvie CODECO |
| Yann BIGNON | Service départemental des Vosges | Isabelle LIMONIER |
| Yoann NOMINE | Service départemental de l'Yonne | Rebecca ROGLY |

| | | |
|--|---|-----------------------|
| Stéphane LEROY | Service départemental du Territoire de Belfort | Evelyne NAGELLEN |
| Jean-Valère BALDACCHINO | Service départemental de l'Essonne | Solange BOURGAIN |
| Jean-Baptiste ROMAIN | Service départemental des Hauts-de-Seine | Kelly O'DONNELL |
| Laurence HADJ-BOAZA | Service départemental de la Seine-Saint-Denis | Khadija KELLA |
| Laëtitia AOUICHAT | Service départemental du Val-de-Marne | Mays DOUMAT |
| Véronique LEFEVRE | Service départemental du Val-d'Oise | Béatrice ALRIC |
| Delphine SERBER | Service départemental de la Guadeloupe | Christiane GAVEAU |
| Patrick KOLLELA | Service territorial de la Martinique | Nathalie ROTIN |
| Stéphanie DESPAUX | Service territorial de la Guyane | Régine CRESSON |
| Thierry PINCEMAILLE | Service départemental de la Réunion | Michel GUILLIEM |
| Philippe LEYDET | Service territorial de Polynésie Française | Nathalie TEAMOTUAITAU |
| Jean-Paul LEXTRAIT | Service territorial de Nouvelle-Calédonie | Anna ROULIERE |
| Services en Afrique du Nord | | |
| Jérôme PEDARROS | Service de l'Office en Algérie | Pierre SQUILLARI |
| Patrick BARRE | Service de l'Office au Maroc | Eric PAYET |
| | | |
| Hauts lieux de la mémoire nationale | | |
| Guillaume D'ANDLAU | Centre européen du résistant déporté (Bas-Rhin) | Sandrine GARCIA |
| Aurélie DESSERT | Mémorial de la prison de Montluc (Rhône) | Séverine KOPRIVNIK |
| Jean-Baptiste ROMAIN | Le Mont-Valérien (Hauts-de-Seine), le mémorial des martyrs de la déportation (Paris), le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Paris), le Monument aux Morts pour la France en opérations extérieures (Paris) | Alexandre COUTURAS |
| Jérôme GUERVIN | Le mémorial du débarquement de Provence (Var), le mémorial des guerres d'Indochine (Var) | Juliette TROPATO |

ANNEXE 3.

| <u>DEPARTEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</u> | <u>NOM DES CHEFS DE DEPARTEMENT MENTIONNES À L'ARTICLE 3</u> |
|---|---|
| DEPARTEMENT RECONNAISSANCE ET REPARATION | Franck LECONTE adjointe : Isabelle MASCETTI |
| DEPARTEMENT DE LA MEMOIRE ET DE LA CITOYENNETE | Benjamin FOISSEY Adjointe au chef de département : Laura GARNIER |
| DEPARTEMENT DE LA SOLIDARITE | Emmanuelle DOUBLE |
| DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES | Philippe GOURGUES |
| DEPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'EVALUATION | Frantz-Eric LELOUP |
| DEPARTEMENT DE L'IMMOBILIER, DES ARCHIVES ET DES SERVICES COMMUNS | Pascal GALLIEN |
| AGENCE COMPTABLE | Thierry LEMAIRE |
| DEPARTEMENT DU MAILLAGE TERRITORIAL ET DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS | Patrick LECUPPRE |
| DEPARTEMENT DE LA COMMUNICATION ET DU BLEUET DE FRANCE | Paul HESSENBRUCH |
| DEPARTEMENT DES ACHATS | Audrey PAOLASINI |
| DEPARTEMENT DE L'INFORMATIQUE | Christophe MERCIER |